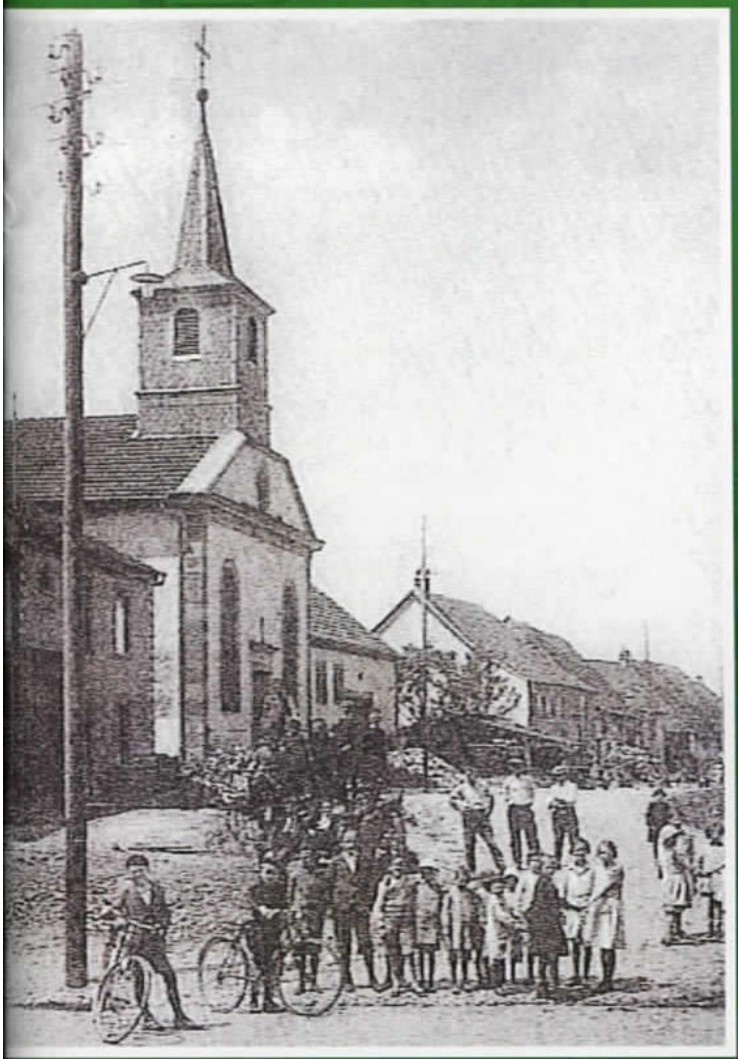
MITTERSHEIM

BULLETIN MUNICIPAL JANVIER 2016





L'EQUIPE MUNICIPALE



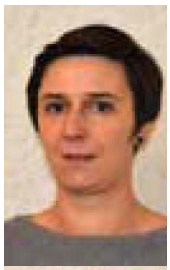
Sébastien HUBER
1er Adjoint
Service Général personnel, finances, régie
Délégué CCSMS
Commission appel d'offre
voirie, bâtiment, matériel



Alexandra FIXARIS
2ème Adjointe
Service Général personnel, finances, régie
Responsable association, tourisme, sport, culture, manifestations
Informatique, communication, presse, Commission appel d'offre



Thierry KILLIAN
3ème Adjoint
Service Général personnel, finances, régie
Délégué SIE Domnon
Responsable voirie, bâtiment, matériel
Commission appel d'offre



Valérie KREMEUR
4ème Adjointe
Service Général personnel, finances, régie
Responsable sécurité, école, planning,
fleurissement



Myriam LUTZ
Responsable salle des fêtes
voirie, bâtiment, matériel
association, tourisme, manifestations, fleurs, sport



Gabrielle SCHNEIDER
Responsable cimetière
voirie, bâtiment, matériel
association, sport, culture, manifestations, fleurs
Organisation anniversaire des aînés



Nadine KLEIN
Responsable journée nettoyage village, compostage,
voirie, bâtiment, matériel, sport



Mélanie KALK
Suppléant appel d'offre
association, tourisme, sport, culture, fleurs,
manifestations



Corinne BERG
Suppléant appel d'offre
voirie, bâtiment, matériel



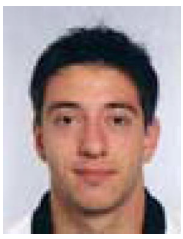
Cathy GRIBLING
association, tourisme, sport, culture, manifestations
Organisation anniversaire des aînés



Thierry DALANJI
Informatique, communication, presse
Sécurité, école, planning,
fleurissement



Jérôme ROMER
Voirie, bâtiment, matériel



Benoît HERMANN
Sécurité, école, planning,
fleurissement
association, tourisme, sport, culture,
manifestations



Robert AUBERT
Responsable journée nettoyage village
Suppléant appel d'offre
Délégué sécurité routière
Délégué armée

SOMMAIRE

Mot du maire....4
Délibérations....6
Nos associations....15
ASPM....15
DSB....18
MITT'HIM....19
USFM....20
CLUB AVICOLE....22
YCN....24
ARTS ET METIERS....26
UNC....28
LES VIEILLES SOUPAPES....30
APE....31
Liste des manifestations....32
Vie scolaire....34
Vie au village....35
Travaux - Rénovations - Embellissement – Nettoyage....36
Le D.A.E....42
Face aux cambriolages....44
Au cours de l'année....47
Le château d'eau....55
Le barrage....57
#PRAY FOR PARIS....59

MOT DU MAIRE

Voici la 2ème édition de notre bulletin municipal, et une nouvelle année écoulée. Année très chargée en émotion, les vagues d'attentats en début et fin 2015 ont plongé notre pays dans une situation de psychose et de peur, tant d'innocents morts pour des revendications au nom d'un dieu.

Quel dieu pourrait cautionner de tels actes ?

Sur le point économique, l'année fut aussi difficile, le chômage ne cesse de croître, personne n'est épargné, même notre commune est impactée avec les baisses des dotations de l'Etat.

Les changements politiques ne nous ont pas non plus ménagé : les élections départementales avec la baisse des aides du département, la création d'une grande région, les élections régionales avec de nouvelles compétences, les projets de fusion des communautés de communes pour le 1e janvier 2017, les élections présidentielles de 2017, font de ce mandat un mandat de grand changement avec à chaque mise en route un temps d'adaptation et d'inaction qui nous laisse un sentiment étrange et un doute sur l'avenir de nos petites communes.

Mais ne nous laissons pas aller au défaitisme, regardons plutôt les côtés positifs et allons de l'avant.

En 2015, nous avons quand même pu mener à bien quelques projets comme la rénovation du temple et d'une salle de classe, la création d'une aire de jeu au Port.

D’autres projets sont en cours, et devraient voir le jour en 2016…

Le haut Débit devrait pointer son nez pour la fin de l’année. En effet, nous avons déjà été contactés par plusieurs entreprises, qui ont établi un devis suite à l’appel d’offre du Conseil Départemental. On devrait donc être un des premiers territoires pour le lancement des travaux 2ème semestre 2016.

Les conseillers municipaux, les adjoints et moi-même sommes encore en train de travailler sur d’autres projets dont certains pourraient débuter en 2016, cela dépendra des subventions accordées pour leur réalisation.

Nous vous tiendrons au courant au fur et à mesure, mais pour vous tenir en haleine, sachez déjà qu’un projet est en cours pour le village et un autre sur le camping municipal.

L’année 2015 a été marquée comme chaque année, par des bonnes nouvelles telles que les naissances, ou les mariages, mais aussi par de moins bonnes comme le départ d’êtres chers.

Permettez-moi, à travers ce bulletin, en tant que maire, de saluer la mémoire d’un de mes prédécesseurs, parti le 23 octobre 2015, monsieur ZIMMER Ferdinand (Fernand), maire de 1983 à 1989, qui a toujours œuvré pour notre village en tant que maire ou dans l’association de pêche locale.

Souhaitons-nous encore une très bonne année 2016, pleine de bonheur, de projets personnels et communaux.



Jean Luc HUBER

DELIBERATIONS

Séance du 19 Février 2015

Etaient présents : HUBER J.L., HUBER S., FIXARIS A., KILLIAN T., KREMEUR V., GRIBLING C., HERMANN B., LUTZ M., AUBERT R., ROMER J., SCHNEIDER G., BERG C., KALK M., DALANJI T., KLEIN N.

1) Après délibération le Conseil Municipal décide de modifier les régies de recettes du Port et du Camping. Il nomme Madame Sarah KIMMEL Régisseur, Madame Vanessa DIEFFENTHALER sous régisseur, Madame Élisabeth STEIBEL sous régisseur, Madame Anne-Marie SCHENEL sous régisseur. Monsieur Jean Claude DUCELLIER est nommé Régisseur Adjoint.
2) Madame Vanessa DIEFFENTHALER sera embauchée à compter du 01 Mars en qualité d'Adjoint Administratif en CDD pour un an.
3) Le Conseil Municipal fixe les tarifs suivants au Camping et au Centre Nature et Sport :

 - Location terrain privé : 30 € l'are /an

 - Emplacement de 80 à 100 m² : 396,355 € HT

 - les 50 m² supplémentaires : 181,82 € HT

 - Repas améliorés au Centre : 10,00 € HT – 11,00 € TTC

 - Location salle au Centre : 15,00€ la petite 30,00€ la grande

 - Forfait nettoyage chalet Camping : 50,00€

4) Traiteur pour le Centre Nature et Sport : option GANGLOFF retenue.
5) Le conseil Municipal donne son accord pour le système de paiement TIPI (paiement par carte bancaire) ainsi que pour la dématérialisation des actes. Il autorise Mr le Maire à signer les conventions correspondantes
6) Le Conseil Municipal donne son accord pour l'adhésion au groupement de commandes pour la maintenance des extincteurs de la CCSMS.
7) Le Conseil Municipal décide de créer une médaille d'honneur de la commune.
8) M. ZINCK Yves de Fénétrange est nommé estimateur de dégâts de gibier rouge.
9) M. le Maire informe qu'un comité de pilotage va être mis en place pour le site Natura 2000.

Séance du 15 Avril 2015

Etaient présents : HUBER J.L., HUBER S., FIXARIS A., KILLIAN T., KREMEUR V., GRIBLING C., HERMANN B., LUTZ M., AUBERT R., ROMER J., SCHNEIDER G., BERG C., KALK M., DALANJI T., KLEIN N.

1) Le Conseil Municipal, après délibération, arrête les budgets suivants.

Comptes administratifs 2014, lesquels peuvent se résumer ainsi à la clôture de l'exercice 2014 :

-Budget principal :	Investissement :	- 77 248,88 €
+ 333 148,53 €	Fonctionnement :	+ 410 397,41 €
-Budget camping :	Investissement :	- 55 914,25 €
- 35 982,30 €	Fonctionnement :	+ 19 931,95 €
-Budget CNS :	Investissement :	- 7 887,93 €
- 35 044,96 €	Fonctionnement :	- 27 157,03 €
-Budget Assainissement :	Investissement :	+ 80 081,14 €
+ 91 700,43 €	Fonctionnement :	+ 11 619,29 €
-Budget Lotissement :	Investissement :	----------,--
+ 11 162,94 €	Fonctionnement :	+ 11 162,94 €
-Budget Port :	Investissement :	----------,--
+ 6 550,05 €	Fonctionnement :	+ 6 550,05 €

Les comptes administratifs 2014 sont adoptés à l'unanimité.

2) Les Budgets Primitifs 2015 sont arrêtés ainsi qu'il suit :

-Budget principal :	Investissement :	554 012,41 €
	Fonctionnement :	780 306,53 €
-Budget camping :	Investissement :	129 625,25 €
	Fonctionnement :	525 240,00 €
-Budget CNS :	Investissement :	13 510,00 €
	Fonctionnement :	198 000,00 €
-Budget Assainissement :	Investissement :	84 356,14 €
	Fonctionnement :	58 890,29 €
-Budget Port :	Investissement :	27 350,00 €
	Fonctionnement :	31 550,05 €

Les budgets primitifs 2015 sont adoptés à l'unanimité, les taux des contributions directes restent inchangés.

Les comptes de gestion 2014 du percepteur sont adoptés à l'unanimité.

3) Le Conseil Municipal modifie les cadences d'amortissement suivantes :

- Véhicule : 5 ans.
- Camion : 7 ans.
- Mobilier : 20 ans.
- Bâtiments légers : 20 ans.
- Aménagement de terrain et plantations : 20 ans.
- Équipement de garage et ateliers : 20 ans.
- Agencement et aménagement de bâtiment : 20 ans.
- Subventions : 5 ans de 2 000 à 5 000€ / 10 ans de 5 000 à 15 000 € / 20 ans > à 15 000€.

4) Le Conseil Municipal décide d'accorder les subventions suivantes :

250,00€ à l'ALCM : vote 1 contre 2 abstentions et 12 pour.
300,00€ à Arts et Métiers : 13 pour et 2 abstentions.
En ce qui concerne l'USM, le Conseil décide de racheter le ponton : 15 pour.

5) Le Conseil Municipal donne son accord pour la compétence formation professionnelle à la CCSMS.

6) Rectification concernant le traiteur du CNS c'est l'option Heitzler qui à finalement été retenue.

M. le Maire informe ensuite le Conseil Municipal de l'organisation d'un Centre Aéré du 03 au 23 Août pour les enfants de 08 à 15 ans de 09h à 12h et de 14h à 17h avec 3 animateurs + 1 BAFA. Le tarif est de 75€/semaine + 8,40€/repas.

Pour Natura 2000, les délégués de la commune sont M. HUBER Sébastien et M. AUBERT Robert.

Séance du 30 Juin 2015

Excusée : Mme KLEIN N.

1) Après délibération, le Conseil Municipal décide d'approuver les termes de la convention de prestation de services avec la CCSMS relative à l'instruction des autorisations d'urbanisme de la commune et charge Mr le Maire à signer cette convention.

2) Le Conseil Municipal décide de participer à l'étude diagnostic des contrats d'assurances de la Commune menée dans le cadre de la mutualisation par la CCSMS et autorise Mr le Maire sous réserve des conclusions du diagnostic, à signer la convention constitutive avec le prestataire retenu.

3) Le Conseil Municipal donne son accord pour la mise en place d'une vidéo- surveillance au Camping avec caméra à l'entrée et aux deux sorties du complexe. Il charge Mr le Maire d'engager les démarches pour la réalisation de ce projet notamment l'autorisation préfectorale.

4) Le Conseil Municipal fixe ensuite les nouveaux tarifs suivants :

 - Enlèvement de caravane : 500,00€ / Caravane habillée avec auvent : 800,00€
 - Nettoyage d'un emplacement par le personnel communal : 80,00 €
 - Remplacement d'un robinet détérioré: 80,00 €
 - Location du réfectoire : 30,00 €
 - Location du chalet passager : 17,00 € / nuit.

5) Le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 300,00 € à l'Amicale des Donneurs de Sang.

6) Après délibération le Conseil Municipal donne son accord pour l'achat par la commune de la parcelle Section 19 n° 118 d'une superficie de 12 ares 15 ca au pris de 3 000,00€ et autorise Mr le Maire à signer l'acte notarié correspondant.

7) Concernant la reprise du compteur EDF de Mme MEYER Monique le Conseil Municipal décide de lui accorder une remise de 198,00 € sur la facturation prochaine.

8) Concernant la demande de participation du Val Fleuri une décision sera prise après réalisation du projet.

9) Un nouveau contrat sera signé avec EDF en remplacement du tarif jaune qui arrive à échéance le 01/12/2015.

M. le Maire informe ensuite le Conseil Municipal des différents sujets comme le lavoir, la mutualisation, le site web de la commune et l'inauguration des travaux du temple qui aura lieu le 04/10/2015.

Séance du 29 Septembre 2015

Étaient présents : Tout le Conseil

1) Après délibération, le Conseil Municipal vote les crédits complémentaires suivants.

Budget commune :	Dépenses :	art.	657 364 :	+ 46 500,00 €
		art.	023 :	- 46 500,00 €
		art.	2151 :	- 46 500,00 €
		art.	2152 :	- 7 000,00 €
		art.	2051 :	+ 7 000,00 €
	Recettes :	art.	021 :	- 46 500,00 €
Budget camping :	Dépenses :	art.	2188 :	+ 10 500,00 €
		art.	2128 :	+ 10 000,00 €
		art.	2153 :	+ 10 000,00 €
		art.	023 :	+ 30 000,00 €
	Recettes :	art.	021 :	+ 30 500,00 €
		art.	774 :	+ 30 500,00 €
Budget base :	Dépenses :	art.	2131 :	+ 16 000,00 €
		art.	023 :	+ 16 000,00 €
	Recettes :	art.	021 :	+ 16 000,00 €
		art.	774 :	+ 16 000,00 €

2) Les tarifs camping 2016 sont fixés comme suit :

• Place à l'année : 440,00 € - Assainissement : 132,00 € - EDF : 132,00 €
- Privé Propriétaire : 205,00 € - Privé Locataire : 305,00 €
• Passager Bouleaux: 7,00 € - Hêtres : 8,00 € - Enfants -12 ans : 4,00 €
• Chien à l'année : 15,00 € - journalier : 1,00 €
• Chalet haute saison : 490,00 € - Moyenne saison : 370,00 € - Basse saison : 280,00 €
- Week-end : 160,00 € - Nuitée suppl. : 60,00 € - Nuitée seule : 90,00 €
- Forfait hiver (150,00 € + 600 €) mensuel
• Centre Nature et Sport du Lac Vert : idem 2015 sauf petit déjeuner : 3,00 €
• Location terrain privé : 30,00 € l'are
• Port de plaisance : Amarrage à l'année 500,00 € + 100,00 € l'hiver + 0,50 € / kw/h
- Hiver seul : 150,00 € + 0,50 € / kw/h
• Périscolaire : 4,00 € la séance - Garderie : 2,00 €
• Logement Ecole rue d'Insviller : 300,00 € + 50,00 € + 50,00 € garage + étage pour 1 an sous réserve d'effectuer les travaux.

3) Le Conseil Municipal décide d'attribuer une prime exceptionnelle mensuelle de 300,00 € à Mme KIMMEL Sarah pour les travaux supplémentaires effectués au Centre Nature et Sport et au camping. Cette prime sera attribuée pour 2015 du 01 Octobre au 31 Décembre 2015 et pour 2016 du 01 Mai au 30 octobre
4) Le Conseil Municipal après délibération, fixe le prix d'achat de référence par la Commune des terrains privés au camping à 1 500,00 € l'are.
5) Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :
- Judo club de Drulingen : 300,00 €
- ALCM complément : 63,30 €
- Amicale des Sapeurs Pompiers : 500,00 €
- Conseil de Fabrique : 600,00 €
Prise en charge des frais d'avocat de 1 200,00 € dans l'affaire ADEME / SIE.

M. le Maire informe ensuite le Conseil Municipal qu'il va prendre un arrêté interdisant l'alcool sur la voie publique.

La fête du 3ème âge se déroulera le 10 Janvier 2016.

Séance du 08 Décembre 2015

Étaient présents : Tout le conseil

1) M. le Maire expose au Conseil Municipal le projet d'arrêté par le Préfet de la Moselle concernant le schéma départemental de coopération intercommunale.
Après discussion et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :
- d'émettre un avis défavorable à la proposition de fusion des cinq communautés de Communes de l'arrondissement de Sarrebourg (CC de Sarrebourg Moselle Sud, CC de l'Etang du Stock, CC du pays des Etangs, CC de la Vallée de la Bièvre, CC des 2 Sarres) inscrite dans le projet du schéma départemental de Coopération intercommunale.
- de se prononcer en faveur d'un scénario alternatif consistant à la création d'une communauté d'agglomération par fusion de l'ensemble des six EPCI de l'arrondissement de Sarrebourg.
Résultats du vote : 14 Pour et 1 Abstention

2) Le Conseil Municipal vote ensuite les tarifs suivants :
- Location de la salle pour Qi Gong : 100€/mois à compter du 01/10/2015
- Fermages : +1,61 % soit 0,899€ l'are pour 2014
- Personnel BAFA : 20€/heure
- Journée Découverte : 20,00€ et 1/2 journée découverte : 11,00€
- Caution salle fixée à 300,00€

3) Le Conseil Municipal décide d'admettre en non valeur les titres pour lesquels il n'existe plus de moyens de recouvrement de a liste n°1797320232 d'un montant de 3 959,55 €.

4) Après délibération le Conseil Municipal décide l'achat d'un terrain situé au camping section 19 n°144 d'une superficie de 8,93 ares propriété des cohéritiers WEHRUNG au prix de 10 000,00 €.

5) Les subventions suivantes sont votées :
- Amicale des Sapeurs Pompiers : 700,00 €
- Club Avicole : 300,00 €
- USM : 100,00 €

6) Le Conseil Municipal décide d'adhérer aux groupements de commandes de la CCSMS pour les marchés Téléphonie, Balayage voirie et nettoyage regards.

7) Après délibération le Conseil Municipal donne son accord pour la cession du bail de chasse du lot communal n°01 à Mr DUCELLIER Jean Claude suite à la demande de Mr BERNARD Joseph pour raison de santé.

8) Un crédit supplémentaire de 2 780,00 € est voté pour équilibrer les reversements FNGIR et FPIC au chapitre 014.

9) Le Conseil Municipal fixe à 1 jour le congé pour un PACS.

10) Le Conseil Municipal décide de mettre en place l'I.A.T. (Indemnité Administrative de Technicité) pour le poste d'adjoint administratif de 2° classe (en remplacement de la prime exceptionnelle décidée le 29 septembre 2015 pour Mme KIMMEL Sarah).

DELIBERATIONS D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Une année presque finie pour la trésorerie, mais nous allons quand même vous donner quelques chiffres des différents budgets.
(les chiffres 2015 pourront être légèrement différents)

COMMUNE

Budget	**Commune**
Recettes	592 383.96
Dépenses	511 371.20
Excédent	81012.76

Investissement	**Commune**
Rénovation salle polyvalente	393 000.00

CAMPING

Budget	**Camping**
Recettes	485 469.18
Dépenses	426 755.87
Excédent	58 713.31

Une saison d'été ensoleillée, nous laisser entrevoir une très bonne année, mais le problème de bactéries dans l'étang nous a obligé à ne plus encaisser d'entrée à partir du 19 aout. Malgré cela, avec un budget dépense bien suivi, nous avons réussi à générer un bel excédent

Investissement	**Camping**
Aire de jeux aquatique	51 799.68
Rénovation du camping	

Le plan de rénovation payé par la communauté de commune de Sarrebourg MoselleSud du camping touche à sa fin, le montant estimatif des travaux sont attendus ces jours –ci.
Il nous reste plus qu'à définir les différentes tranches des travaux qui seront effectués en premier, et voir les subventions que l'on nous accordera.
Cette rénovation du camping devrait s'étaler sur plusieurs années.
Bien sûr, nous vous tiendrons plus au courant lorsque nous aurons toutes les données nécessaires.

PORT

Budget	Port
Recettes	10 008.33
Dépenses	2 404.18
Excédent	7 604.15

Encore de belles recettes grâce au droit d'appontement, et en augmentation par rapport à l'an dernier malgré la réouverture du plan incliné de Saint-Louis-Arzviller. L'investissement de l'aire de jeux a pu être payé par les excédents des années 2014 et 2015.
Nous n'avons pas prévu de grands investissements au port cette année, juste des petits travaux comme création de borne camping car, ou le début du remplacement des lames en bois le long du canal.

CENTRE NATURE ET SPORT DU LAC VERT

Budget	Centre nature et sport
Recettes	151 507.40
Dépenses	131 969.81
Excédent	19 537.59

L'augmentation de la fréquentation du centre nature et sport a continué à se ressentir en 2015, et les demandes de prix pour 2016 nous laisse augurer encore une augmentation. La subvention de la commune au centre a été en baisse en 2015 et sert à la rénovation du bâtiment, qui en a encore beaucoup besoin. A noter, cette année un budget dépense à la baisse, dû à l'effort de tout le personnel. Finalisation du circuit d'apprentissage de la conduite à vélo, en programme scolaire, afin de pouvoir dynamiser le centre le 2 semestre.

Investissement	Centre nature et sport
Rénovation d une chambre pour handicapé	10 000.00
Achat matériel vélo +nautique	5 000.00
Achat mobilier chambre	5 000.00

NOS ASSOCIATIONS : A.S.P.M.



Petite nouveauté cette année dans votre bulletin municipal : une rencontre sous forme d'interview avec une association locale. Mon choix fut porté cette année sur les Sapeurs-Pompiers de Mittersheim. Dans une société où le bénévolat et l'associatif sont en perte de vitesse, il est important de faire connaître nos associations qui restent une richesse pour notre commune et pourquoi pas de créer de nouvelles vocations.
J'ai donc rencontré André Grub, chef de centre, et Mélanie Kalk, présidente de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers. Je les remercie pour leur collaboration. Notre entretien fut très intéressant et instructif. En voici les grandes lignes…

Pouvez-vous faire une présentation générale des S.P. de Mittersheim ?
Nous avons la chance d'avoir un Centre d'Intervention (CI) dans notre commune, la caserne se trouvant sous la salle des fêtes. Notre centre dépend du Service Départemental d'Incendie et Secours de la Moselle (SDIS). Nous travaillons en étroite collaboration avec le Centre Incendie de Secteur (CIS) de Fénétrange et sommes rattachés géographiquement à la Compagnie de Sarrebourg.

Quelle est la composition des S.P. de Mittersheim ?
D'abord il y a l'amicale qui gère la comptabilité de la caserne et qui est composée de 7 membres avec la complicité de l'ensemble des sapeurs-pompiers et de leurs conjoints. Puis il y a les pompiers, qui sont au nombre de 17, âgés de 16 ans, pour le plus jeune, à 62 ans. On retrouve 14 hommes et 3 femmes.



nouvelles recrues

La répartition au niveau des grades est la suivante : un lieutenant (André Grub), un adjudant-chef, un sergent-chef, 5 caporaux chefs, 2 caporaux et 7 sapeurs.
Il est à noter, cette année, l'arrivée de cinq nouvelles recrues (Hugo Bauer, Julien Bour, Fabien Hassler, Grégory Igel et Anthony Karcher).
L'effectif est en augmentation par rapport aux années précédentes, ce qui n'est pas négligeable.

Pouvez-vous me donner le nombre d'intervention cette année et quelle type ?

Les interventions se chiffrent à 75 (au 10/12/2015), elles sont en légère augmentation par rapport à l'année précédente. 60 interventions à Mittersheim et 15 à Loudrefing.

Pour information, nous nous rendons également à Loudrefing, notre commune voisine ne disposant plus de Centre d'Intervention.

Sur Mittersheim, nous avons dénombré 29 sorties pour secours à personne, 13 incendies et 18 sorties diverses (nids de guêpes, inondations…) et Loudrefing 11 sorties pour secours à personne, 1 incendie et 3 sorties diverses. Il est à rappeler que le numéro d'urgence téléphonique des sapeurs-pompiers est le **18** (Incendie, Accident). Les autres numéros d'urgence sont le **15** (Samu) et le **112** (Numéro unique européen).

Avez-vous participé ou organisé des manifestations cette année dans notre commune ?

- Depuis deux ans, nous organisons la fête du port qui se déroule fin août en partenariat avec la Municipalité. Cette fête propose un bal populaire, de la restauration et des démonstrations des sapeurs-pompiers (découpage d'un véhicule, extinction d'un feu…) afin de découvrir leur travail et leur savoir-faire.





- La section sport de sapeurs-pompiers a été lancée en 2014 et propose les vendredis soir un cours de Bokwa fitness à la salle des fêtes. Cette section compte 32 membres venant de la commune et des villages alentours.

- De manière générale, les S.P. de Mittersheim essaient de participer du mieux possible à la vie du village.

- Chaque année, fin novembre, a lieu la vente des calendriers des sapeurs-pompiers. L'argent ainsi récolté sert à financer le fonctionnement de l'amicale (achat de matériel, équipement…) ainsi que l'aide à la logistique des interventions longues et importantes. Il sert également à aider les pupilles des S.P. car, rappelons- le, chaque année il y a des pompiers qui meurent dans l'exercice de leur fonction.

Petite question plus personnelle, pourquoi avez-vous intégré les S.P. de Mittersheim ?

A.G. : Par pure vocation ! J'ai toujours voulu aider et rendre service à la population et je fais cela depuis mes 16 ans. C'est à cet âge que j'ai intégré les pompiers volontaires de Mittersheim. A 18 ans, je suis parti à Paris pour rejoindre la brigade des sapeurs-pompiers pendant 15 ans, puis retour à Mittersheim en 1991 en tant qu'adjoint pendant plusieurs années avant de devenir le chef de centre actuel.
M. K. : J'ai intégré l'amicale des sapeurs-pompiers en 2004 en tant que présidente. Mon conjoint faisait déjà parti des pompiers de la commune, c'était un moyen pour moi de le rejoindre dans sa passion et de participer à la vie de la commune.

Quels sont vos vœux ou vos souhaits pour l'année 2016 ?
Nous voulons continuer à augmenter nos effectifs, nous encourageons toutes les personnes qui le souhaitent à intégrer les sapeurs-pompiers pour la continuité du service rendu aux habitants. Si vous voulez rejoindre les rangs des sapeurs-pompiers, la première chose à faire est de prendre contact avec le chef de centre.

Vous trouverez ci-dessous les conditions d'engagement à remplir :
- Avoir entre 16 et 60 ans
- Résider régulièrement en France
- Jouir de ses droits civiques
- Ne pas faire l'objet d'une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions
- Avoir des conditions d'aptitude médicale et physique

Nous avons également le souhait d'une extension de nos locaux qui se résume à l'heure actuelle à un grand garage. A la caserne, nous vivons dans des conditions que l'on pourrait qualifier de «précaires» puisque nous ne bénéficions que de très peu de confort. En effet, nous n'avons pas de bureau, pas de vestiaire pour se changer et pas de douche pour se laver après une intervention.

En conclusion, vous l'aurez compris, chers habitants, nous avons besoin de nos sapeurs-pompiers pour notre propre sécurité. Ils nous donnent un service de proximité avec la possibilité d'une intervention rapide.
Rappelons que l'hôpital le plus proche de notre commune se trouve à 20 km et que dans certains cas d'urgence, les premières minutes sont cruciales pour la survie d'une personne. En cas d'incendie, la rapidité d'intervention en permet souvent la maîtrise rapide.
Le maintien de la caserne et la continuité du service rendu aux habitants doivent faire partie de nos priorités pour la pérennité et l'avenir de notre commune.

Alexandra FIXARIS

D.S.B.

Un jubilé d'or pour les Donneurs de Sang Bénévoles.



Lors de leur assemblée générale, les donneurs de sang bénévoles des communes de Mittersheim, Loudrefing, Lhor et Insviller en ont profité pour fêter les 50 ans de leur amicale, en dégustant un beau et bon gâteau d'anniversaire. En effet, c'est le 31 mars 1965 qu'à été créée la section, avec comme présidents respectifs :

Lucien Schiby de 1965 à 1976

André Rinn de 1976 à 1977

Jean-Claude Littner de 1977 à 2005

Béatrice Karcher de 2005 à ce jour

Pour 1 collecte en 1965, 74 dons de sang ont pu être récoltés, alors qu'en 2015, pour 3 collectes, 147 dons ont été enregistrés, avec un pic de 313 dons en 1985 pour 2 collectes.

Afin que cette association puisse vivre encore longtemps, il est impératif de se mobiliser tous ensemble car, à ce jour, rien ne peut remplacer le sang.



Mitt'Him



Pour la 3e édition, durant 3 jours, le camping de Mittersheim a vibré aux rythmes du gospel, du rock et de l'éléctro.

Le festival de musique chrétienne, qui s'est déroulé du 17 au 19 juillet 2015, a vu passer pas moins de 10 artistes de toute la France, de Suisse et d'Allemagne.

La nouveauté cette année, ce sont les activités qui ont été proposées à la plage : concert acoustique pop-rock, concert de Rap, danse et atelier peinture. Sans oublier la réalisation d'une fresque et l'organisation d'une course solidaire au profit de l'école Siloé de Burbach.

La 4eme édition est prévue du 22 au 24 juillet 2016, et toujours entrée libre, venez nombreux !







U.S.F.M.

Chers amis ! Que dire de 2015 ? L'union Sportive Fénétrange Mittersheim a vécu une année 2015 riche en rebondissements et que je qualifierai volontiers de très particulière.

La saison 2014/2015 a été marquée par la descente en 3ème division de l'équipe fanion, dans des circonstances cruelles, à l'issue de la dernière journée de championnat. Quel gâchis ! Les autres équipes (Sénior B et débutants) parvenant à maintenir leur rang, non sans difficulté…

L'intersaison a été mouvementée, marquée par les velléités de départ sous d'autres cieux de nombreux joueurs qui se sont aussi rapidement envolées grâce à l'arrivée d'un nouvel entraîneur-joueur, Jérôme Wilhelm, qui évoluait précédemment à Sarrebourg. Une chance pour un club comme le nôtre !De ce fait, l'intersaison été caractérisée par le renouvellement de la signature de la quasi-totalité des joueurs, la signature de joueurs issus de clubs voisins , et le retour au club de Médino Lorier, joueur emblématique du club, qui nous avait tant manqué lors de la dernière saison.

L'école de football a pour sa part, vu l'arrivée d'un nouvel entraîneur diplômé, M. Johny Dubail,(encore une aubaine pour le club !) et l'engagement de nombreux débutants, suite à la campagne de recrutement effectuée dans les écoles primaires des communes voisines.

Après un début de saison flamboyant, riche de promesse, l'équipe A, a hélas quelque peu marqué le pas, alors que tous s'accordaient à penser que le championnat, vu la qualité de l'effectif, allait être pour elle une simple formalité .Elle a même connu de cruelles désillusions, ne retrouvant plus le niveau qui était le sien et accumulant les contre-performances.

Les 2 défaites concédées contre Château-Salins et Langatte et le match nul concédé contre Avricourt ne l'autorisent plus au moindre faux pas, sous peine de voir ses espoirs de remontée immédiate en 2ème division s'envoler définitivement, ce qui risquerait de pénaliser lourdement le club, l'ambiance générale et la volonté affichée de remonter en division supérieure.

Félicitations à l'équipe B qui termine championne d'automne de son groupe, grâce à l'investissement de tous et du nouvel entraîneur qui n'a pas ménagé sa peine, lui a redonné le goût de la victoire et le plaisir du jeu. Un juste retour des choses, après la saison éprouvante qu'elle a vécue en 2014/2015.

L'équipe des débutants a participé à de nombreux plateaux du Critérium d'automne (7 sur 9) et s'est mise en évidence par la qualité de son jeu et l'esprit d'équipe qui l'anime. Les parents des joueurs encadrent leurs protégés, les encouragent sans réserve et savent aussi, à l'occasion, se mettre au service du club, le tout dans une ambiance très conviviale.

Les joueurs licenciés en U11 et U 15 ont, eux aussi, réalisé un bon début de saison, en s'intégrant parfaitement aux équipes du Regroupement de nos amis de Bettborn-Hellering. Tout cela n'est pas dû au hasard : Le mérite en

revient aussi et surtout à M. Johny Dubail, l'entraîneur, qui a su remettre tout ce petit monde sur de bons rails.

Je souhaite ici aussi mettre à l'honneur les 3 arbitres du club, Serge Besserer, Julien Lagarigue et Raphaël Martin, qui exercent avec brio la difficile mission qui est la leur. Serge a été mis à l'honneur par le District Mosellan comme arbitre méritant. Une reconnaissance pour ses immenses talents, au regard des services rendus au club, à la cause de l'arbitrage et à la promotion de l'arbitrage. Grâce à ses conseils et son soutien, Raphaël vient d'embrasser la carrière d'arbitre et a réussi avec brio ses différents diplômes. Toutes mes félicitations !

Je tiens enfin à remercier les communes de Mittersheim et de Fénétrange pour leur aide à la fois financière, technique et logistique tout au long de l'année et leur soutien sans faille, sans lesquels nous ne pourrions subsister. Il en va de même pour nos nombreux sponsors qui, année après année, nous apportent leur soutien financier indispensable, au travers des actions et manifestations que nous organisons et auxquelles ils s'associent.

2016 sera pour l'USFM, l'année de tous les défis :

- L'équipe A devra s'arracher pour réaliser son objectif qui est et reste la montée. Je compte sur une prise de conscience générale de cet enjeu par tous les joueurs séniors et leur mobilisation sans faille pour y parvenir ! Cette équipe doit se lâcher, retrouver le plaisir du jeu …. et le chemin des filets. Elle en a largement les moyens ! Cela passe aussi par une présence accrue des joueurs aux entraînements, trop souvent boudés par ceux qui pourtant avaient plébiscité Jérôme à la tête des équipes séniors…

- L'équipe B devra poursuivre sa bonne dynamique et confirmer ainsi ses excellents résultats de la première partie de saison.

- L'école de foot poursuivra son essor, avec une équipe de U11 prévue pour septembre 2016.

Vous pouvez bien-sûr toutes et tous compter sur l'investissement sans faille de votre président, viscéralement attaché au club, à son Comité, et à ses valeurs fondamentales qui sont le respect de l'autre, le plaisir du jeu, et le dépassement de soi-même.



Arbre de noël des joueurs débutants.

Le Président
Christian Walker

Club Avicole

BON BILAN POUR LE CLUB AVICOLE DE MITTERSHEIM



L'année 2015 fut une nouvelle fois pour le club et notre exposition nationale, qui s'est déroulé les 31 octobre et 1e novembre dernier au Gymnase du Lac Vert de Mittersheim, une pleine réussite. Celle-ci a rencontré un franc succès avec plus de 800 visiteurs présents sur les deux jours. Cinq départements limitrophes ainsi que la Belgique ont fait le déplacement pour nous montrer leurs meilleurs sujets.

Notre club a aussi participé à d'autres grandes manifestations, aussi bien en Lorraine qu'en Belgique, plus exactement à Blégny près de Liège. A préciser que nous avons eu un Champion Européen, en catégorie lapin, avec un Géant des Flandres présenté Jeannot Nosal, membre du club. A l'exposition de Schirmeck, le jeune éleveur Yannis Coffe a remporté une coupe en devenant le champion des jeunes éleveurs. Nous nous sommes déplacés dans quelques expositions extérieures, et à chaque fois nous en sommes revenus avec au moins un titre de champion, ce qui met le Club Avicole de Mittersheim a un très haut niveau car nous sommes et nous restons en nationale, qui est pour nous le plus haut niveau en aviculture.

En 2016, notre exposition sera renouvelée, les 29 et 30 octobre, avec nos 6 championnats régionaux : oies et canards domestiques, lapins à fourrures caractéristiques, lapins à dessins, volaille combattante, volaille pattus et huppés. Et pour la première fois une rencontre Franco-Belge du lapin bélier dans toutes ses variétés. Donc encore beaucoup de travail pour notre club, pour l'année à venir, car nous sommes sollicités par beaucoup de Clubs pour participer à leurs expositions.

Les membres du Club Avicole qui ont fait honneur à celui-ci pour l'année 2015:
- Exposition européen de Metz qui a eu lieu les 13-14-15 novembre, un géant des Flandres appartenant à Jeannot Nosal est devenu champion européen en catégorie lapins.
- Exposition régionale à Schirmeck qui a eu lieu les 21 et 22 novembre le jeune Yannis Coffe fut élu champion en catégorie jeune éleveur avec un combattant malais nain
* Déprez Néva fut championne avec un sablé des vosges en catégorie lapin
* Paquin vincent fut champion avec une oie de Toulouse à bavette en catégorie ornement
* Maurice Florian fut champion avec un combattant malais nain en catégorie volaille
- Exposition régionale à Etival Clairfontaine les 21 et 22 novembre, Vincent Paquin fut champion avec une oie de Toulouse en catégorie palmipède.
- Exposition spéciale sujets nains à Lemberg les 5 et 6 décembre, Sophie Rorbacher fut sacrée championne et meilleur sujet lapin avec un bélier nain gris fer et Florian Maurice fut champion avec un combattant malais.
- Exposition provinciale spéciale Lapins à Blégny (en Belqique), Coffe Serge et Sandrine champions meilleur lapin dans la race Satin avec un Satin couleur Ivoire et Florian Maurice avec un lapin Russe.

Bravo aux champions qui font honneur à notre Club Avicole en le faisant connaître. Un grand merci aux bénévoles, artisans, commerçants, à la mairie pour l'aide apportée lors du montage de notre manifestation, ainsi qu'à l'entreprise Durmeyer pour le prêt de matériel de transport, qui part leur soutien nous permettent de vous présenter une des plus belles expositions avicoles de l'Est de France. Je vous souhaite à toutes et à tous de Bonnes Fêtes de fin d'année ainsi qu'une Bonne Année 2016.

Le Président: Coffe Serge

Y.C.N.

Une année Sportive 2015 pas comme les autres au Yachting Club de Nancy, puisque nos activités nautiques ont été stoppées le 19 août (raison sanitaire). Mais, au total 5 régates d'organisées avec succès au Lac Vert, une d'annulée pour l'Open des Caravelles et la régate des Glaces déplacée à l'Etang des Marais à Rémering les Puttelange.

Un événement… la mise à l'eau du Néo 495 FRA 32 au…YCN la Voile en Lorraine à Mittersheim !



Yachting Club de Nancy… la voile en LORRAINE !

Le premier exemplaire en Lorraine et dans tout le GRAND EST de la France.

Après son inauguration à Nancy le 25 juillet 2015 place de la Carrière, en présence de Messieurs Laurent HENART, Maire de Nancy Ancien Ministre, Patrick BAUDOT Adjoint aux Association, à la Jeunesse et aux Sports et de nombreux élus, c'est le lendemain, en présence du concepteur Alain Inzelrac et du club des Mollets Verts de Phalsbourg, qu'Henri Peccard, Président du Yachting Club de Nancy a pu mettre à l'eau pour la première fois le Néo 495,

32ème de la série, bateau adapté à la navigation pour les personnes en situation de handicap, tant physique que visuel, auditif ou mental.

De conception et fabrication Françaises, ergonomique, avec des codes couleur, insubmersible et inchavirable, le Néo 495 permet une navigation en toute sécurité, côte à côte, pour les novices et marins aguerris. C'est grâce à de généreux donateurs (SAG France entreprise, Ville de Nancy, fond ACEF banque populaire, MMA, Bouchons d'Amour, Fédération Française de Voile) que ce quillard est désormais basé au Lac Vert.
Après une matinée vélo pour ces messieurs (et quelques dames) et une marche dans les bois pour ces dames (et un monsieur), un repas pris dans la bonne humeur, tous ont pu profiter des lieux, s'initier à la planche à voile, au paddle, au canoë, à la voile sur habitable et bien sûr en Néo 495.

Le Président du Y.C.N. remercie tous les membres des mollets verts qui ont contribué au succès de cette belle journée et précise qu'une inauguration sera très prochainement organisée sur le site de Mittersheim pour présenter le bateau. N'hésitez pas à consulter le site du Club (http://ycnancy.free.fr) et à prendre contact à son Président (hp54@orange.fr) pour une petite visite et vous essayer à la Voile.

ARTS ET METIERS

En 2015, 1'association a fêté le 30ème anniversaire de sa création.

La fête du lavoir organisée les 04 et 05 juillet 2015 a permis de donner une intonation particulière à cet évènement.

Malgré la canicule, de nombreuses animations et activités (Promenade en calèche, lavandières, jeux anciens, démonstration de cordage, exposition de photos, jeu de quilles…).ont fait la joie des petits et des grands et ont permis de passer deux agréables journées. Les membres de 1'association vous remercient d'avoir été nombreux à répondre à leur invitation.





Promenade en calèche – lavandière – les ustensiles des lavandières – jeux anciens

Après la traditionnelle soirée Pizza Flamm et, à la nuit tombée, Bernard Sinteff, président de l'association à recrée une ambiance très particulière en illuminant le Naubach de lumières et flammèches.



Les bénévoles de l'association ont tenus une permanence permettant l'ouverture du musée tous les dimanches après-midi de début mai à fin août. De nombreux visiteurs ont pu profiter de cette initiative et découvrir le patrimoine et les métiers anciens.



Les portes ouvertes au musée lors de la journée du patrimoine du 20 septembre 2015 ont permis aux visiteurs venus de toute la région Lorraine et même d'ailleurs, de découvrir le patrimoine et les traditions lorraines autour des gaufres préparées par les bénévoles.

L'association Arts et Métiers a également participé à la journée de soutien à l'association des «enfants d'Angkor » au port de plaisance en proposant différentes activités, ainsi qu'à la traditionnelle fête des tracteurs au Pont-Neuf.

A l'occasion de la période de Noël, les bénévoles de l'association ont mis en valeur le village et le lavoir en y installant le village illuminé et la crèche de Noël.



Le président de l'association Arts et Métiers et les bénévoles remercient toutes les personnes qui les ont soutenues en 2015, et leurs souhaitent une bonne année 2016.

U.N.C.

Union Nationale des Combattants de Mittersheim

U.N.C. Section n°56

Association reconnue d'utilité publique, la grande famille de l'UNC vous invite à avoir une pensée particulière pour nos anciens tombés au champ d'honneur lors de la première guerre mondiale dont nous commémorons le centenaire de la guerre 1914-1918.

Le devoir de mémoire ne doit pas faire oublier les tristes événements que nous avons vécus au cours de cette année et, en tant que « Combattants » nous nous devons de rester vigilant, le combat ne disparaît pas mais change de forme. Nous avons une pensée pour tous ceux qui sont tombés et qui souffrent suite à ces attentats.



En 2015 l'association se compose de 44 membres avec un comité de 7 membres :

Monsieur DRAPP Guy Président

Monsieur SALVADOR Henri Vice-président

Monsieur WITTERSHEIM Henri Vice-président

Monsieur AUBERT Robert Secrétaire

Monsieur CORNAIRE Thierry Trésorier et porte drapeau

Monsieur BAST René Assesseur

Madame DRAPP Claudine Assesseur

Les différentes manifestations généralement organisées par la section dans l'année :

Assemblée Générale en janvier

Soirée harengs en mars

Commémoration du 8 mai

Sortie section au parc de Sainte Croix en septembre

Commémoration du 11 novembre

A cela s'ajoute notre participation aux différentes commémorations et manifestations du secteur.

Toutes personnes désireuses de faire partie de l'association seront les bienvenues, le Président et le comité vous en remercient d'avance.

LES VIEILLES SOUPAPES DU PONT NEUF

Notre association a eu le regret de perdre son ami et président Jean Marie Klysnin, décédé fin septembre 2015, nous tenons ici à le remercier pour son engagement.

L'assemblée générale a eu lieu le 3 décembre 2015 en présence de M. le Maire, que nous remercions pour sa présence.

Thierry Klysnin, fils de Jean Marie souhaite continuer l'action de son père et s'engage au sein de l'association en devenant le nouveau président.

Nous lui souhaitons la bienvenue !

Pas de grands changements dans la composition de l'ancien bureau, si ce n'est des changements de postes :

Klein Geneviève	reste Vice-Présidente
Bauer Jean Louis	Trésorier adjoint au lieu de trésorier
Conrard Solange	Trésorier au lieu de trésorier adjoint
Thumser Monique	Secrétaire
Mino Bernard	Secrétaire adjoint
Lutz Myriam	Assesseur

Le programme des activités de 2015 a été varié :

Participation et exposition de nos vieux tracteurs à

Delme, Lixheim, Bottenau , Osswiller, Tennebronn…

Et bien sûr un grand bravo à tous les participants et exposants de notre traditionnelle Fête des Tracteurs organisée pour la 10ème année consécutive au lieu-dit du Pont-Neuf de Mittersheim le 10 août avec la participation exceptionnelle de Miss Moselle et bénédiction des tracteurs par l'abbé Petitjean.

Comme toujours Radio Mélodie a couvert l'évènement dont la notoriété et l'impact médiatique n'est plus à prouver.

Avis à tous les amateurs de vieux tracteurs : rejoignez notre association, nous vous accueillerons avec plaisir !

Association "Les Vieilles Soupapes du Pont Neuf"
Restaurant du Pont-Neuf
57930 Mittersheim
tel : 0033 3 87 07 67 16
soupapes.pontneuf@hotmail.fr

Inscrite au registre des associations - volume 35 - folio 46 Tribunal d'instance de Sarrebourg

A.P.E.

En 2015, l'Association des Parents d'Elèves a réalisé 5 manifestations :



- Un défilé de princesses, de super héros, de clown et autres personnages dans les rues du village suivi d'un goûter à l'occasion de carnaval.



- Une tombola à Pâques qui a permis de financer la sortie de fin d'année des écoles au parc Tépacap de Bitche.
- La kermesse de l'école, dont la totalité des bénéfices soit 1350 € a été reversée aux écoles.



- L'organisation du gouter des enfants lors de la journée du sport en septembre.
- Un concours de dessin sur le thème de Noël ainsi qu'un goûter avec la présence du Père Noël.



- Ce début 2016 a commencé par une après-midi récréative animée par l'équipe de Gilou le clown, pleine de couleurs et de tours de magie.

La kermesse de la fête des écoles sera le vendredi 10 juin 2016.

Manifestations 2016

Le 23 janvier 2016, s'est déroulé la réunion des associations où M. le Maire a présenté ses vœux et où fut fixé le calendrier des principales manifestations à venir. A noter que ne figurent ici que les manifestations des associations présentes à la réunion, certaines étant absentes.



JANVIER
17 : Assemblées générale – Amicale des Sapeurs Pompiers (A.S.P.M.)
24 : Assemblée générale – Union Nationale des Combattants (U.N.C.)
30 : Carnaval des enfants à la salle des fêtes – Association des Parents d'Elèves (A.P.E.)

FEVRIER
06 et 07 : Week-end dans les Vosges – Union Sportive section Voile (U.S.M.)
24 : Challenge régional d'aviron – Union Sportive section Aviron (U.S.M.)
27 : Assemblée générale au Centre Nature et Sport à 13h30 – U.S.M.

MARS
12 : Soirée Hareng à la salle des fêtes – U.N.C.
19 : Réarmement – Yachting Club de Nancy (Y.C.N.)
20 : Assemblée générale – Y.C.N.

AVRIL
08 : Collecte de sang à la salle des fêtes de 17h30 à 20h30 – Donneurs de Sang Bénévoles (D.S.B.)
11 au 13 : Stage d'aviron de l'équipe de Moselle – U.S.M.
13 au 17 : Stage du Rowing club de Strasbourg – U.S.M.
17 : Portes ouvertes, découverte de la voile – Y.C.N.

MAI
08 : Commémoration sans office religieux à 10h – U.N.C.

JUIN
03 : Assemblée générale à 17h au club house – Union Sportive Fénétrange Mittersheim (U.S.F.M.)
05 : Championnat de windsurf toute la journée – Y.C.N.
10 : Kermesse des écoles – A.P.E.
11 et 12 : Inauguration du Néo 495 – Y.C.N.
18 et 19 : Régate coupe CDV 54 – Y.C.N.
25 : Régate des présidents de club – Y.C.N.
26 : Régate « 10 milles du lac vert » et Coupe de l'Office Municipal des Sports de Nancy – Y.C.N.
28 : Assemblée générale – A.P.E.

JUILLET
02 et 03 : Régate de modélisme – Y.C.N.
08 : Collecte de sang à la salle des fêtes de 17h30 à 20h30 – D.S.B.

13 : Feu d'artifice – Mairie
13 : Animation, buvette et restauration – U.S.F.M.
13 ou 14 : Régate inter-régionale aviron – U.S.M.
16 : Pétanque (matin : enfants / a.m. : adultes) – Association Loisirs Camping (A.L.C.M.)
22 au 24 : Festival Mitt Him
23 : Tournoi de football à partir de 13h – A.L.C.M.
24 : Journée des mollets verts – Y.C.N.
24 : Assemblée générale – A.L.C.M.
30 : Tournoi de fléchettes à partir de 17h – A.L.C.M.

AOUT
Début du mois, et selon météo : Aqua-volley – A.L.C.M.
07 : Triathlon du lac vert. -
13 : Tournoi de pétanques 14h – A.L.C.M.
20 : Tournoi de ping-pong à partir de 18h – A.L.C.M.
27 : Fête du Port – A.S.P.M.
27 : Tournoi maboul à partir de 14h et repas de clôture à partir de 20h à la salle des fêtes – A.L.C.M.

SEPTEMBRE
04 : Brocante au port – U.S.M.
24 et 25 : Open caravelle – Y.C.N.

OCTOBRE
15 et 16 : Désarmement Y.C.N.
22 (sous réserve) : Nuit de la voile U.S.M.
29 et 30 : Exposition avicole – Club Avicole

NOVEMBRE
04: Collecte de sang à la salle des fêtes de 17h30 à 20h30 – D.S.B.
05 : Vente des calendriers – A.S.P.M.
06 : Régate des glaces avec Y.C.S. – Y.C.N.
11 : Commémoration avec office œcuménique – U.N.C.
13 : Fête patronale
20 : Désarmement – U.S.M. (uniquement section voile)
27 : Vente de la Paroisse protestante

DECEMBRE
03 : Vente des calendriers – U.S.F.M.
16 : Arbre de Noël des écoles – A.P.E.
17 : Arbre de Noël des enfants à 17H au club house – U.S.F.M.

En dehors de ces dates, certaines associations ont des activités à l'année :

- **Bokwa Fitness** les vendredis de 20h30 à 21h15 avec la section sport des S.P.M.
- **Entraînement** de la section **aviron** tous les mercredis.
- **Ecole de voile** U.S.M. d'avril à novembre.
- **match des séniors** de l'US.F.M. tous les 15 jours à en local à partir de mars et **entraînement** des enfants les lundis à 17h.
- **Travaux manuels** au Centre Renouveau tous les mercredis.
- **qi-gong** tous les mardis soir à partir de 19h à la salle des fêtes.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le président des associations respectives.

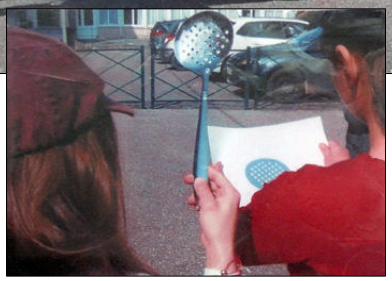
VIE SCOLAIRE



Un point de rassemblement a été identifié au fond de la cour, prêt du mur d'enceinte de l'église.
Il permet à tous, en cas d'alerte incendie, de se rassembler et aux enseignant de faire l'appel.

Observation de l'éclipse de lune, le 20 mars 2015 :







Visite de Saint Nicolas :





VIE AU VILLAGE

NAISSANCE

- Emmy WITTMER le 17/01/2015 à Peltre
- Kyliann GENEVE le 28/02/2015 à Sarrebourg
- Maëly GIESSINGER le 24/05/2015 à Sarrebourg
- Mélina BOURGARD le 01/07/2015 à Saverne
- Pauline POIROT le 12/07/2015 à Sarrebourg
- Nolan DEMANGE le 23/07/2015 à Sarrebourg
- Milyan BERG le 14/10/2015 à Sarrebourg
- Raphaël COFFE le 28/10/2015 à Sarrebourg

MARIAGE

- Robert JUNG et Josiane FOLTZ le 21/03/2015
- Henri SALVADOR et Régine HAFFNER le 09/05/2015





- Johann HURTAUX et Christelle DELGADO le 01/08/2015
- Pierre OTTINGER et Stéphanie GRABHERR le 08/08/2015

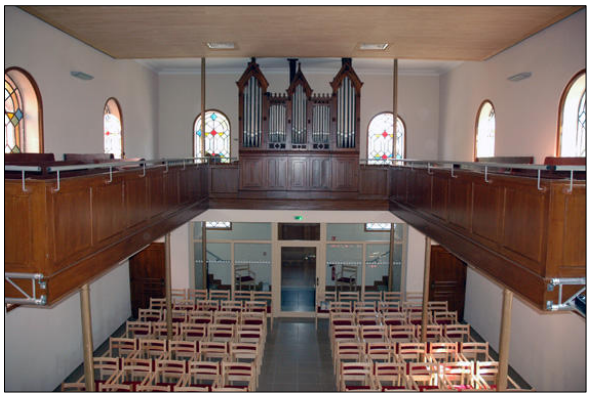
DECES

- Marie GAUTHIER veuve ORDITZ le 04/03/2015
- Lucie DITSCH veuve ROMER le 12/03/2015
- Daniel VAILLANT le 04/05/2015
- Claude MOREAU le 12/07/2015
- Lucie BERNARD née SCHMITT le 26/07/2015
- Rose OSWALD veuve OSWALD le 26/09/2015
- Ferdinand ZIMMER le 23/10/2015
- Elie DALANJI le 28/10/2015

Travaux - Renovations - Embellissement - Nettoyage

Le temple : Après plusieurs semaines de travaux, la rénovation du temple laisse découvrir un bel édifice qui avait souffert de la vétusté et de l'humidité.

L'inauguration du 4 octobre 2015 a vu la célébration d'un culte en présence de quelques personnalités.







Rénovation et mise en accessibilité partielles du temple protestant

Superficie du terrain : **850,00 m²**

Surface SHON à aménager : **136,00 m²** Hauteur du bâtiment : **19,00 m**

Maître d'ouvrage : **Commune de Mittersheim** (57 930)

Equipe de maîtrise d'œuvre : **WMG Architecte** - 57 430 Sarralbe, mandataire
SETEC - 57 600 FORBACH (Structure)

Coordinateur S.P.S. : **QUALICONSULT** – 54500 VANDOEUVRE-LES-NANCY

Montant total des travaux : **205 128.35 € HT**

Financement :

- Conseil Général 57 79 378,00 €
- DETR 74 025,00 €
- Commune de Mittersheim 51 725,00 €

Liste des entreprises :

Lot n° 01 – Démolition / Gros-œuvre	IRION - Sarre-Union 67260
Lot n° 02 – Enduits et peintures intérieures	ALT KRIEGER - Sarrebourg 57400
Lot n° 03 – Menuiserie extérieure	KILLIAN - Mittersheim 57930
Lot n° 04 – Plâtrerie / Faux-plafond	JUNG-BRAGARD - 57410
Lot n° 05 – Electricité	ESH - Mittersheim 57930
Lot n° 06 – Chauffage / Ventilation	SCHAEFFER - Meisenthal 57960
Lot n° 07 – Faux-plafond acoustique	PFIRSCH - Grosbliederstroff 57520
Lot n° 08 – Chape / Carrelage	PRINZ – Sarreguemines 57200
Lot n° 09 – Menuiserie intérieure	KILLIAN - Mittersheim 57930
Lot n° 10 – Serrurerie	WEINSTEIN – Sarre-Union

La classe de cycle 2 :









Suite à quelques affaissements, le sol a été refait. Portes et vitrages ont été également remplacés.

Bordures à la plage :





Une centaine de mètres de bordures a été mise en place à la plage par l'équipe des ouvriers communaux.





Aire de jeu au port :



Après la table de ping-pong et le filet de volley, voici le bateau…
Le matin du 17 juillet 2015, l'ancre a été levée en présence du député Alain MARTY et du président de la ComCom Roland KLEIN, ainsi que de quelques moussaillons.



Nettoyage : Le conseil municipal a profité de la baisse du niveau d'eau pour organiser un nettoyage des berges de l'étang le 15 novembre. A notre grand regret, la récolte fut très fructueuse. Cette seconde opération de nettoyage a permis à un petit groupe de ramasseurs promeneurs de remplir une dizaine de sacs de détritus en tous genres, et de découvrir, entre autre, la faune locale.









Curage de fossés :



Ici, le long du canal,
rue de la forêt.

Décorations :







Tout au long de l'année, quelle que soit la saison, notre équipe de décoration embellit notre village.
Un grand merci à elle.

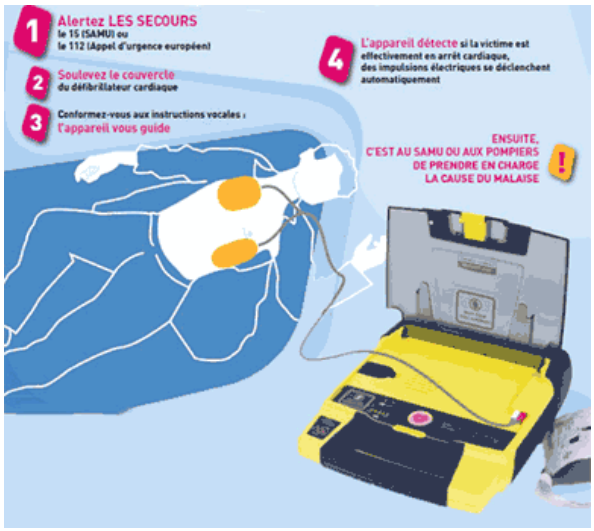






Le Défibrillateur cardiaque Automatique Externe

On estime aujourd'hui à environ 40.000 le nombre de décès annuels en France, consécutifs à un arrêt cardio-respiratoire. Le taux de survie des victimes dépend de la rapidité de l'intervention des services de secours.
La défibrillation précoce, augmente les chances de survie. Grâce à l'utilisation d'un défibrillateur externe automatisé, la défibrillation cardiaque devient un acte simple à réaliser et ne requiert aucune compétence médicale particulière.



Comment l'utiliser ?

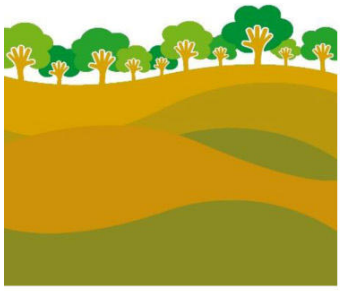
1. Avant tout, alerter les secours en appelant le 15 (SAMU) ou le 112 (Appel d'urgence européen)
2. Sortir le défibrillateur du boitier mural
3. Suivre les instructions vocales, par ailleurs lisibles sur l'écran intérieur pour les malentendants, en se laissant guider par l'appareil :

 - Dénuder la poitrine du patient et ouvrir l'emballage contenant les électrodes ;
 - Enlever une des électrodes de sa protection plastique et placer la sur le haut de la poitrine nue (sous la clavicule droite) comme indiqué sur l'emballage ;
 - Enlever la seconde électrode de sa protection plastique et placer la sur le bas de la poitrine nue (aisselle gauche) comme indiqué sur l'emballage

4. Ne pas toucher le patient. L'appareil analyse le rythme cardiaque et procède dans un deuxième temps à l'envoi d'un choc électrique, si cela est nécessaire.
 Dès que cette opération est terminée, vous pouvez à nouveau toucher le patient.

Pour notre commune le défibrillateur est situé devant la mairie, d'octobre à mai, et au poste du maître nageur, en été.







QUE FAIRE DES OUBLIÉS DE NOS PENDERIES ?

Vêtements, linges de maison, chaussures, ceintures, sacs

<<< EN BON ETAT

<<< MEME ABIMÉS

► DON direct aux associations

- SAINT VINCENT DE PAUL (Sarrebourg)
- EMMAÜS (Sarrebourg)
- LA CROIX ROUGE (Sarrebourg)
- LE LIONS CLUB (Phalsbourg, collecte de printemps)

► DEPOT dans les bornes à vêtements

Ils seront ensuite retriés et donnés au Relais.
Les vêtements en bon état (61 %) sont réutilisés tandis que les éléments hors d'usage (36 %) seront transformés en isolant pour maison.



CHAQUE ANNEE,

4 kg* de vêtements
par habitant, sont déposés dans nos bornes.

6 kg* de vêtements
par habitant sont encore mis à la poubelle.

PENSONS A LEUR DONNER UNE SECONDE VIE.

(*Moyenne Pays de Sarrebourg)



Trouvez une des 69 bornes proches de chez vous sur

www.pays-sarrebourg.fr



Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

informations issues du site www.interieur.gouv.fr

AU QUOTIDIEN

Protégez les accès

Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.

Soyez prévoyant

Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.

Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

Soyez vigilant

Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

Lisez attentivement votre contrat d'assurance habitation. Il mentionne les événements pour lesquels vous êtes couverts et les mesures de protection à respecter. Prenez contact avec votre assureur pour toute question.

Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

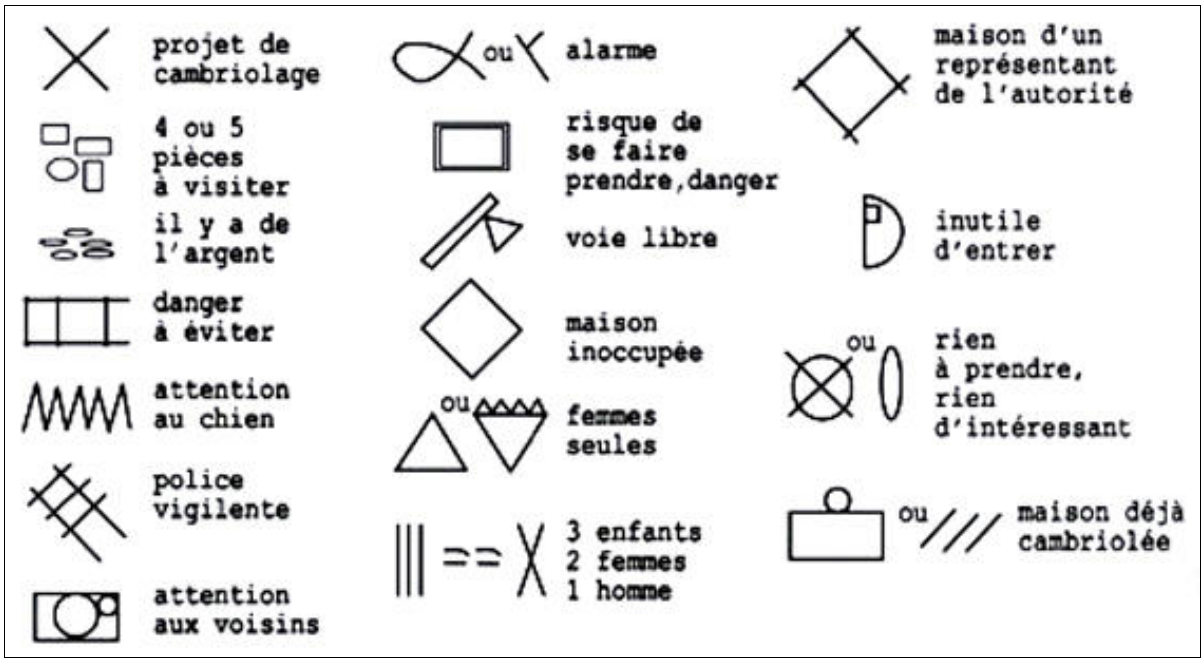
Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

Inscriptions pouvant figurer sur les murs des maisons :



Ne commettez pas d'imprudence

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Ne laissez pas vos clés sous le paillasson, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs… Confiez-les plutôt à une personne de confiance.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.

EN CAS DE CAMBRIOLAGE

Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, langage, signalement, vêtements, …).

Avant l'arrivée des forces de l'ordre

Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur (ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre, interdisez l'accès des lieux).

Une fois les constatations faites

Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chéquiers et cartes de crédits dérobés.

Prenez des mesures pour éviter un nouveau cambriolage (changement des serrures, réparations, …).

Déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie, en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur internet : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

Déclarez le vol à votre assureur, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.

Les numéros utiles : Composez le 17

- Opposition carte bancaire : 0 892 705 705
- Opposition chéquier : 0 892 68 32 08
- Téléphones portables volés :
 SFR : 10 23
 Orange : 0 800 100 740
 Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00

AU COURS DE L'ANNEE

Du 21 au 25 août, c'est déroulé le **27e Stage international de judo**, organisé par le Judo CLub de DRULINGEN, dirigé par Jacques BAUMGAERTNER, directeur technique, CN 5ème Dan, sous la direction technique de Waldemar LEGIEN, CN 7ème Dan, champion olympique à Séoul (88) et Barcelone (92), trois fois Médaille de Bronze aux Championnats du Monde, Champion d'Europe, Champion de Pologne.



Avec la paticipation des clubs :
Pôle espoirs METZ • Comité de l'OISE • Une sélection du NORD • Belges • Luxembourgeois • Allemands • Suisses



Merci à Roland KLEIN, président de la Communauté de Commune de Sarrebourg Moselle Sud, qui a bien voulu être présent.

Cérémonie du souvenir le 11 novembre

En la présence de

M. PIATKOWSKI maire de Fénétrange

M. KLEIN maire de Niederstinzel

M. MAZERAND maire d'Hilbesheim

M.SIQUOIR maire de Loudrefing







Quelques enfants du village étaient présents et ont chanté la Marseillaise.



La Croix du Combattant a été remise à M. Billaut Pascal.

La fête des tracteurs
le 15 août



Fête du lavoir
le 4 juillet



Fête du village
le 8 novembre



Fête du port
le 29 août

Participation active de nos concitoyens lors de la présentation des différents types d'incendie.









Le centre aéré

Pour la première fois, la municipalité a mis en place un centre aéré. Durant les 3 premières semaines du mois d'août, de nombreux enfants âgés de 6 à 15 ans ont ainsi pu profiter de nombreuses activités (sportives, ludiques et créatives) proposées par les animateurs du centre nature et sport.



Théâtre



En août dernier et en partenariat avec la Communauté de Commune de Sarrebourg Moselle Sud, la municipalité a organisé la représentation d'une pièce de théâtre intitulée « Batman contre Robespierre » au tennis couvert.

Dans le cadre du festival « La Sarre à Contes 2015 », cette pièce interprétée par la troupe « le grand Colossal » a connu un beau succès puisque de nombreuses personnes ont fait le déplacement pour y assister.

A noter sur place, la tenue d'une buvette et de la petite restauration proposée par les membres de l'USM.

Octobre rose

Dans le cadre d'octobre rose, mois de mobilisation nationale contre le cancer du sein en faveur du dépistage des femmes âgées de plus de 50 ans, le conseil municipal de Mittersheim conjointement avec le conseil municipal de Hombourg Haut ont mené une vente de tee-shirts et de sacs dont les bénéfices ont été reversés à l'ARC.
L'opération octobre rose et la vente des produits s'était déroulé en collaboration avec l'Union Sportive Mittersheim lors d'une soirée où une partie du conseil municipal de Hombourg Haut s'était déplacé.

Lors de la remise du chèque à l'Arc, le maire Jean Luc HUBER, ainsi qu'une partie du conseil se sont rendus à Hombourg-Haut à l'invitation du maire monsieur Laurent MULLER.





L'opération conjointe a permis de donner la somme de 1 028 € à monsieur Henri LEYDINGER, administrateur au comité Moselle de la ligue contre le cancer.

Après la remise du chèque, monsieur Laurent MULLER et son équipe ont eu l'amabilité de faire visiter leur mairie à notre équipe municipale, avant de passer la fin de soirée tous ensemble pour mieux lier connaissance.

Le traditionnel repas des aînés s'est déroulé le 11 janvier dernier. Reporté en janvier en raison des élections régionales de décembre, le repas s'est déroulé dans une ambiance festive et musicale, au restaurant du Pont Neuf, avec un menu concocté par André Boudgoust et son équipe, avec l'aide des membres de conseil municipal pour le service.

Année record en terme d'affluence, dans la mesure où plus d'une centaine de personnes ont répondu à l'invitation de la municipalité.

M. le Maire a présenté ses vœux pour l'année 2016. L'annonce de la suppression des habituels cadeaux à chaque invité présent, au profit d'un panier garni pour les personnes ne pouvant s'inscrire et venir au repas pour raison de santé, a été très bien accueillie par l'ensemble de la salle.

Ainsi, près d'une dizaine de personnes a pu bénéficier d'un panier garni déposé à leur domicile par M. le Maire et ses adjoints. Ce geste de solidarité leur a vraiment mis du baume au cœur et les a beaucoup touchés.

A noter, la visite de M. Roland Klein, président de la Communauté de Commune de Sarrebourg Moselle Sud qui est venu présenter ses vœux et ses futurs projets.



Brocante
Le 6 septembre



Qi-Cong
Les mardis à 19h



Pour toute information, contacter M. Devot au 03.87.07.87.34, et visiter le site de Art et Bien Être www.artetbienetre.com
« Votre bien-être est ma priorité ! »

LE FEU D’ARTIFICE

Cette année, près d’1/2 heure d’un spectacle féérique a enflammé le ciel du lac vert, le 13 juillet, sous le regard d’une foule nombreuse.



LE CHATEAU D'EAU

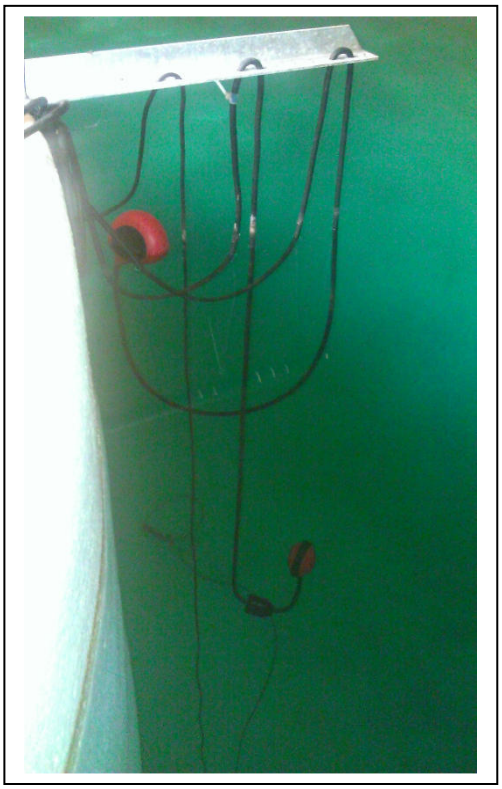
Nous avions demandé au président du syndicat des eaux de Domnom les Dieuze de nous prévenir dès le nettoyage du château d'eau de Mittersheim.

Ainsi, M. CHATEAU a invité le maire M. HUBER et M. KILLIAN, adjoint et délégué au syndicat, à venir voir la qualité du nettoyage, et la qualité des installations pour en finir avec certaines rumeurs.

Le château d'eau a été construit en 1962. Un chemin d'accès a été crée en 1981. Il a subi une réfection en 1999.

Au bout de 99 marches, on accède au réservoir de 300m3.





Nous avons pu voir la limpidité de l'eau comme acquiesce les photos, et la propreté et l'état impeccable du réservoir.

Après avoir vu les profondeurs de notre commune avec la visite de la digue, nous pouvions après avoir monté quelques marches, être au point culminant de notre village et profiter d'une vue exceptionnelle.







Note du maire : Nous avons tous eu en début d'année 2 courriers dans notre boite aux lettres

Le 1er était un tract anonyme se faisant passer pour le président du syndicat des eaux, et le 2ème était la réponse de celui-ci expliquant qui portera plainte.

Autant je ne suis pas toujours d'accord avec les décisions du syndicat des eaux, cette fois ci je suis en total accord avec le président pour qu'il porte plainte contre les auteurs de ce tract anonyme.

Dans notre époque déjà malmenée par les attentats de personnes, je trouve que diffuser des papiers diffamatoires sous le couvert de l'anonymat est aussi un acte de lâcheté

.

SYNDICAT DES EAUX DOMNOM LES DIEUZE
61 PLACE DE L'EGLISE
57260 DOMNOM LES DIEUZE
Tél 03 87 86 13 89 Fax 03 87 86 55 65
Email : syndicatdeseauxdomnonlesdieuze@orange.fr

Barrage de l'étang de Mittersheim

Suite à des travaux de remplacement de la vanne du fond par les Voies Navigables de France, le maire et les adjoints ont pu visiter, le site de la digue et aller un peu dans les entrailles du village.

Un grand merci à monsieur DIDIOT et monsieur WOOCK de la VNF pour cette visite et les données suivantes sur ce formidable édifice.



Construction : 1861 à 1866
Type de barrage :
poids – masque en maçonnerie ordinaire
Longueur crête : 340 m
Hauteur Talweg : 7 m
Hauteur de la retenue : 5,24 m
Hauteur exceptionnelle : 5,40 m
Altitude IGN 69 de la retenue : 234,29 m
Capacité utile : 5.220.000 m3
Surface de la retenue : 2,2 km²
Surface du bassin versant : 29,5 km²
Ouvrage évacuateur : 2 siphons diamètre intérieur de 700 mm
Débit d'évacuation : 2 x 280.800 m3/j
Vanne de vidange : 1,2 m x 0,6 m

Deux vannes d'alimentation du canal de la Sarre : 0,6 m x 1,2 m

Quatre vannes militaires : construit entre les deux guerres pour noyer la ligne Maginot aquatique au niveau de la vallée de le l'Albe

Travaux effectués en 2015 par VNF.

- Fauchage de la digue du barrage et des abords

- Installation d'instruments d'auscultation du barrage, mise en œuvre de 5 piézomètres, 1 pluviomètre automatique et de repères de nivellement.



- Remplacement de la vanne de fond du barrage avec sa brimbale de manœuvre.

- Réalisation d'une Visite Technique Approfondie



Travaux effectués par la commune de Mittersheim

- Déviation du déversoir d'orage en pied de digue

L'étang réservoir de Mittersheim a été mis en service en même temps que le canal de la Sarre en 1866, sa fonction ; réserve d'eau pour le maintien du niveau des biefs du canal de la Sarre et la compensation des bassinées lié à l'éclusage des bateaux.

Lors de fortes pluies, le bassin versant de l'étang apporte de grosses quantités d'eau dans la vallée du Naubach, temps que l'étang n'a pas atteint son niveau maximum il assure donc une fonction d'écrêteur de crue et stock ainsi l'eau dans l'étang qui contribue à une diminution des inondations en aval de Mittersheim. Une fois le niveau maximum de l'étang atteint, le dispositif d'évacuation de l'étang restitue au milieu naturel (le Naubach) l'équivalent des apports provenant du bassin versant en amont du barrage.

L'exploitation de l'étang de Mittersheim est gérée par Voies Navigables de France, la préoccupation principale est d'optimiser les prélèvements d'eau pour alimenter le canal de la Sarre, d'une part pour que la réserve suffise pour toute une saison fluviale, d'autre part pour laisser un niveau suffisant afin d'y pratiquer les activités nautiques sur l'étang de Mittersheim qui se sont développées au fils des années.



Voilà une page que j'aurais bien aimé ne pas inclure dans notre bulletin. Mais les événements nationaux nous ont rappelé que le terrorisme, les fanatiques ont de nouveau frappés nos concitoyens. Cette fois ci ce sont des jeunes, personnes sans lien direct avec les revendications des terroristes, qui ont été tuées pour la seule raison de vouloir vivre libres, et de profiter des bienfaits de notre monde, de la musique, partager un verre avec des amis sur une terrasse…

Merci à vous tous d'avoir été présent lors de la minute de silence mise en place le lundi 16 novembre, devant le monument aux morts.

Merci aux maitresses d'avoir trouvé les mots pour expliquer à nos jeunes enfants la folie des terroristes, et ensemble d'avoir pu faire un dessin pour nos victimes.



Merci aux pompiers, aux parents, aux enfants aux habitants, aux commerçants, à vous tous de montrer votre solidarité, votre fraternité et votre unité avec notre pays, notre nation. Ce fut pour moi, un instant empreint d'une grande émotion et de tristesse, mais aussi d'une très grande fierté de pouvoir représenter, en tant qu'élu, tout un village et des villageois qui se sont mobilisés pour ce chagrin national.

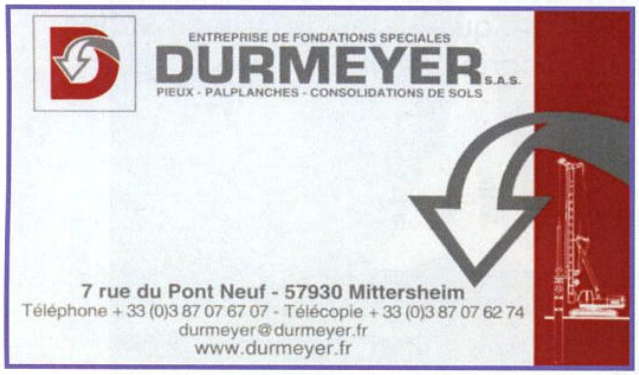
Merci à vous tous.





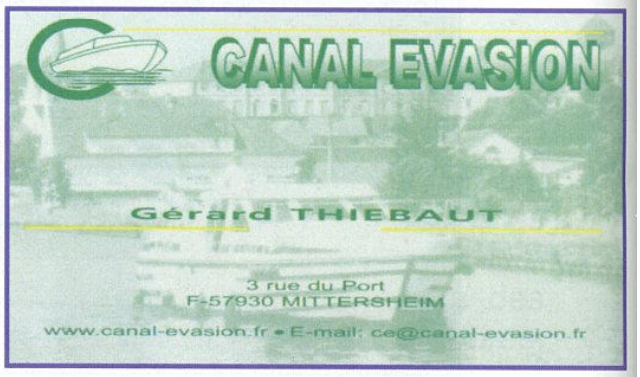

HA
VENTES
EQUIPEMENT POUR
RESTAURANTS ET
COLLECTIVITES
haventes.jlh@orange.fr
57930 MITTERSHEIM • Fax 03 87 07 53 90


LAURYN
COIFFURE
Aurélie vous accueille dans un espace détente et bien-être
avec luminothérapie et sièges massants façon shiatsu
9A rue de Berthelming - 57930 Mittersheim
03 87 03 42 23


ENTREPRISE DE FONDATIONS SPECIALES
DURMEYER S.A.S.
PIEUX - PALPLANCHES - CONSOLIDATIONS DE SOLS
7 rue du Pont Neuf - 57930 Mittersheim
Téléphone + 33 (0)3 87 07 67 07 - Télécopie + 33 (0)3 87 07 62 74
durmeyer@durmeyer.fr
www.durmeyer.fr


Les Châtaigniers
57930 Mittersheim
Tél : 06.07.64.88.43
claude.mangeot@free.fr
Claude Mangeot
Ostéopathe DO.
Ostéopathie Cognitive
sur rendez-vous


M.G.S.
Mécanique Générale Sinteff
2 rue Napoléon
57930 MITTERSHEIM
Tél. 03 87 07 56 74
Fax : 03 87 07 58 70
E-mail : mgsinteff@wanadoo.fr


CANAL EVASION
Gérard THIEBAUT
3 rue du Port
F-57930 MITTERSHEIM
www.canal-evasion.fr • E-mail: ce@canal-evasion.fr


Fatiha BOUMEDAL
Soins à domicile
9 rue de Berthelming
57930 MITTERSHEIM
07 71 23 75 49


En été,
déjeunez en plein air !
RESTAURANT DU PONT NEUF
03 87 07 67 16
Ecluse 15 - 57930 MITTERSHEIM
Bar ouvert
toute le journée

BEYEL
CARBURANTS - LUBRIFIANTS



Votre distributeur
de fioul domestique, carburants et pellets
6 rue du Port - 57980 MITTERSHEIM
Tél. 03 87 07 67 23 - Fax : 03 87 07 53 41 - E-mail : beyel2@wanadoo.fr

DÉPANNAGE VITRERIE
Traditionnel et contemporain
MENUISERIE KILLIAN
CONTACT@MENUISERIE-KILLIAN.FR
MOB.: 06 86 25 69 47
FABRICATION À VOS MESURES :
PORTES INTÉRIEURES - ESCALIERS - DRESSING - CUISINES
SALLES DE BAIN - PARQUET - FENÊTRES BOIS/PVC
71, GRAND'RUE 57930 MITTERSHEIM
TÉL.: 03 87 07 68 76 - FAX : 03 87 07 64 99

Hôtel-Restaurant
l'Escale
M. et Mme J.P. NOE
CARTE VIANDES ET POISSONS
TERRASSE
MENUS POUR BANQUETS
33, Route de Dieuze - 57930 MITTERSHEIM
Tél. 03 87 07 67 01 - Fax 03 87 07 54 57

SUR «www.lesmeilleursartisans.fr»
DE VOTRE RÉGION
esH
ELECTRICITÉ
RÉNOVATION - DÉPANNAGE
CRÉATION
Sébastien HUBER est à votre disposition
pour conseils et devis gratuits



41, rue de Berthelming 57930 MITTERSHEIM
06 83 05 27 66
esh57930@orange.fr



Coiff & Moi
Coiffure / Manucure / A domicile
10 Grand Rue 57930 Mittersheim
03.87.07.18.46
Facebook/ Coiff & Moi
Avec ou sans rendez-vous
Mardi / Mercredi : 9h00-12h00 / 14h00-18h00
Jeudi sur rendez-vous
Vendredi : 9h00/18h00
Samedi : 8h30/16h30
Nocturne le mardi sur rdv

Docteur KRANZ-BLETTERER Michèle
- Médecine Générale - Homéopathie
- Capacité de Médecine Aéronautique
- Agréée des Commissions Médicales Primaires Départementales de Sécurité Routières
- Agréée DDASS



Tél. 03 87 07 60 33
68, Grande Rue
57930 MITTERSHEIM
www.docteurkranzmichele.com

BOULANGERIE - PATISSERIE
EPICERIE - TABAC



ISLER Jean-Marc
1, rue de la Plage
57930 MITTERSHEIM



Tel : 03.87.07.67.15

BAR - HOTEL
" AU SOLEIL "
KUNEGEL - KARCHER
20, Rue de Berthelming - 57930 MITTERSHEIM
Tél. 03 87 07 67 21



Imprimerie REPROSERVICE - SARREBOURG - 03 87 03 34 06